

Objectifs de Stage
IMAGERIE DE PROJECTION
1^{ère} ANNÉE - SEMESTRES 1 et 2

Deux stages, d'une durée de 3 ou 4 semaines, doivent être effectués en imagerie de projection : au chevet du patient, au bloc opératoire, en radiologie standard sans et avec opacification, en sénologie, en ostéodensitométrie... La planification de chaque stage est organisée par le cadre ou le tuteur. Elle prend en compte les objectifs personnels de l'étudiant, inscrits dans son portfolio.

Pour le second stage, elle s'appuie sur les acquis antérieurs en imagerie de projection et sur le bilan de la mise en situation simulée faite au premier stage.

L'étudiant est placé sous la responsabilité des manipulateurs pour la réalisation des examens.

Objectifs	<p>Ces stages permettront à l'étudiant de développer ses compétences dans les domaines relatifs à l'imagerie de projection. Il devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer le rôle des différents acteurs dans tous les secteurs d'activité du stage, - Appliquer les règles d'hygiène, d'asepsie, d'ergonomie, de sécurité et de radioprotection, - Compléter ses connaissances et en acquérir de nouvelles (cf. verso), - Prendre progressivement des initiatives et des responsabilités, - Mesurer ses acquisitions dans chacune des compétences, - Développer son esprit d'analyse, - Développer ses qualités humaines : recherche et transmission d'informations, accompagnement et écoute des patients, communication avec les différents acteurs, - Acquérir l'habileté gestuelle au contact des patients, en référence à la méthodologie enseignée (cf. actes, activités et techniques de soin dans le portfolio). <p>En fonction de l'activité réalisée, il sera amené à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer à la prise en charge des patients et à la réalisation des examens, - Veiller à la continuité des soins, - Repérer les locaux et les circuits, - Rechercher les contre indications, - Préparer le produit de contraste.
------------------	---

Validation du stage	<p>La progression de l'étudiant est appréciée dans le cadre du terrain de stage concerné, en fonction de ce qui lui a été possible de réaliser durant toute la période.</p> <p>A l'issue du stage, les responsables de l'encadrement évaluent l'acquisition des éléments de chacune des compétences, sur la base des critères et indicateurs notifiés dans le portfolio. Tous les indicateurs ne sont pas nécessairement mobilisés pour valider un critère donné.</p> <p>Le tuteur et/ou le maître d'apprentissage précisent les actes, activités et techniques de soins validés par le stagiaire. Ils complètent la fiche « bilan de stage », en reprenant les indicateurs des compétences et les activités.</p> <p>Le tuteur peut organiser des bilans intermédiaires avec l'étudiant et les professionnels qui l'encadrent. Ceci facilite l'évaluation finale.</p> <p>Si besoin, il fait appel au maître de stage et/ou au formateur référent.</p> <p>A NOTER : au retour du stage de S1, les étudiants sont évalués sur une analyse de clichés dans le cadre de l'UE 4.4 – S1.</p>
----------------------------	---

**UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (U .E.)
EN LIEN AVEC LA THÉMATIQUE DE STAGE**

UE 2.1

S1 : Anatomie générale, des membres

UE 2.5

Physiologie générale et physiologie , sémiologie et pathologie ostéo-articulaire

UE 2.2

S2 : Anatomie du tronc

UE 2.6

Physiologie , sémiologie et pathologie digestive et uronéphrologique

UE 3.2

Physique appliquée et technologie en imagerie radiologique

UE 3.8

Radiobiologie, radioprotection

UE 3.10

Hygiène et prévention des infections

UE 4.1

Techniques de soin

UE 4.4

Explorations radiologiques de projection

En fonction des possibilités du service et du parcours de l'étudiant, celui-ci pourra être amené soit à réaliser, soit à observer les différentes explorations.

**L'ÉTUDIANT EST ENCOURAGÉ À EXPLOITER TOUTES LES RESSOURCES DU SERVICE :
Au bloc opératoire, en unité vasculaire et/ou interventionnelle, mammographie...**

**ACTES, ACTIVITÉS ET TECHNIQUES DE SOINS ACCESSIBLES EN S1 /S2
SELON LES POSSIBILITES DU SERVICE**

Entretien préliminaire à l'investigation ou au traitement
Réalisation des soins de confort et d'hygiène
Réalisation d'un examen radiologique de projection
Réalisation d'une radiographie au lit du patient
Pose d'un abord veineux
Pose et surveillance d'une perfusion
Mesure et surveillance des paramètres vitaux
Information de la personne bénéficiant d'un examen ou d'un traitement sur les mesures de radioprotection à respecter pour elle-même et son entourage
Réalisation d'un contrôle qualité interne